

Décision de la directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France N°2022-15 Portant fixation définitive de prix, modalités et conditions d'acquisition de biens immobiliers

VU les articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;
VU l'article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
VU les articles L1311-9 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France et notamment son article II-4 ;
VU la délibération du Conseil municipal d'ONDREVILLE-SUR-ESSONNE en date du 17 décembre 2021 portant sur l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°6 en date du 24 février 2022 approuvant le projet, les acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation et les modalités du portage foncier ;
VU le courrier de Monsieur le Maire d'ONDREVILLE-SUR-ESSONNE en date du 30 novembre 2021 portant accord sur le prix avec le vendeur ;
VU l'accord écrit du vendeur en date du 11 avril 2022 portant sur le prix de vente ;

CONSIDERANT que le prix de l'acquisition est inférieur au seuil de consultation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat,

CONSIDERANT que les conditions financières du mandat donné à l'EPFLI Foncier Cœur de France par la commune d'ONDREVILLE-SUR-ESSONNE sont respectées ;

LA DIRECTRICE DE L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE

DECIDE d'acquérir les biens immobiliers en nature de terres et sols situés lieu-dit « DERRIERE LA RECETTE » à ONDREVILLE-SUR-ESSONNE (45390), ainsi cadastrés :

- Section ZD numéro 91 lieudit « DERRIERE LA RECETTE » d'une contenance de 1401 m² ;
- Section ZD numéro 93 lieudit « DERRIERE LA RECETTE » d'une contenance de 2584 m² ;

FIXE le prix d'acquisition à 67 000 € (soixante-sept mille euros).

DIT que les frais de l'acte authentique qui constatera cette opération sont à la charge de l'EPFLI Foncier Cœur de France.

Fait à Orléans
Le 13/04/2022

Sylvaine VEDERE
Directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de
France

Affichée le 13/04/2022